

## COMMUNE DE GAVISSE

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU LUNDI 17 OCTOBRE 2022

#### PRESENTS :

Pascal MAURICE - Alain REDINGE - Marc RENAC - Jean-Marie VAGNER - Christian WAGNER  
Carole DEFRAIN - Christina HAGEN - Peggy MURPHY - Patricia STALDER - Pascale TEITGEN

#### ABSENTS EXCUSES : Fabrice ARNOULD - Andr ea MADERT

Alexandre CHAVES donne procuration   Jean-Marie VAGNER  
Damien SAUVETRE donne procuration   Alain REDINGE

#### ABSENTS NON EXCUSES : Romain DORCHY

#### ARRIVES EN COURS DE SEANCE : /

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION : DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL**

Le Conseil Municipal,   l'unanimit , d signe Madame Aline SIEGRIST, en qualit  de coordonnateur communal, en vue du recensement de la population qui se d roulera du 19 janvier 2023 au 18 f vrier 2023.

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION : DESIGNATION DE L'AGENT RECENSEUR**

Monsieur le Maire informe l'assembl e de la n cessit  de d signer un agent recenseur afin de r aliser les op rations du recensement de la population qui se d roulera du 19 janvier 2022 au 18 f vrier 2023.  
Le Conseil Municipal,   l'unanimit , d signe Madame Ghislaine TEMPESTINI, en qualit  d'agent recenseur.

### **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal d cide,   9 voix pour et 3 abstentions de verser aux associations de Gavisse, les subventions suivantes :

- Gym Gavissoise : 550 
- Cercle des Jeunes : 800 
- Association de p che La Boler : 500 

Le Conseil Municipal octroie,   l'unanimit , une subvention aux associations ext rieures suivantes :

- Souvenir Fran ais de Cattenom : 100  

Le Conseil Municipal d cide,   l'unanimit , de ne pas verser de subvention au Restaurants du C ur.

### **DEVIS LES JARDINS DE NICOLAS : ACHATS ET PLANTATIONS D'ARBRES FRUITIERS**

Le Conseil Municipal, apr s en avoir d lib r    l'unanimit , accepte le devis de la soci t  Les Jardins de Nicolas pour un montant de 1290  TTC pour la plantation de 10 nouveaux arbres fruitiers au verger de Gavisse.

**20h30 : départ de Madame Christina HAGEN**

**DEVIS MEAZZA : ACHAT D'UN COLUMBARIUM**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal un devis de la société ThomaStone de Mondelange pour l'achat et l'installation d'un second columbarium au cimetière de Gavisse. Le devis s'élève à 6606.52€ HT soit un montant total de 7904.67€ TTC.

Monsieur le Maire expose ensuite un second devis ; celui de la société MEAZZA de Mundolsheim qui comprend la fourniture pour un montant de 3799.00€ HT soit 4558.80€ TTC et la pose pour un montant de 1337.00€ HT soit 1604.40€ TTC. En résumé, le devis s'élève pour un montant total de 5136.00€ HT soit 6123.20€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de choisir uniquement la fourniture du columbarium de la société MEAZZA pour un montant de 3799.00€ HT soit 4558.80€ TTC et charge Monsieur le Maire de signer le devis qui y correspond.

Fait et affiché à Gavisse, le 18 octobre 2022.

Le Maire, Alain REDINGE

